

Fait par des Magnanvillois, pour les Magnanvillois.

BIM !

BIM LE DOSSIER !

**ENTRE VILLE
ET CAMPAGNE**



p.2 - L'Interview

L'interview d'Alexandre CHAMBORD, Magnanvillois investi pour le complexe sportif.

p.3 - Le Dossier

Notre dossier sur le projet de ville de la Municipalité « Entre ville et Campagne ».

p.5 - Les Actus

Magnan'gliss

p.6 - Les Actus

Téléthon

p.7 - Les Conseils Municipaux

Les comptes rendus des Conseils Municipaux du 20 Novembre et 18 Décembre 2017.

BIM ! N°1 - Janvier 2018

Bulletin d'Information Magnanvillois - www.bim-magnanville.fr - contact@bim-magnanville.fr

BIM ! N'a aucun lien avec la mairie de Magnanville. Il ne s'agit pas d'un magazine officiel de la commune.

BIM ! est un magazine citoyen, Fait par des Magnanvillois, pour les Magnanvillois.

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.

Date d'impression : 20/01/18

L'INTERVIEW

BIM : Pourquoi inciter les Magnanillois à venir protester aux réunions publiques en juin dernier avec ce tract ?

A.C. : Cela me paraissait anormal de dénaturer complètement ce beau complexe sportif en le transformant en lieu d'habitation. Je sais qu'il a besoin d'être rénové mais de la à être complètement détruit...

J'ai d'abord été très étonné, j'en ai discuté avec l'adjoint au sport, Jean-Noël GAILLEMARD, pendant une réunion de l'ESM, qui en a vanté les vertus et qui m'a dit que les logements étaient nécessaires pour financer le projet de ville. J'en ai ensuite discuté énormément autour de moi et tous les gens que j'ai rencontrés n'étaient pas du tout contents et pas satisfaits non plus.

On a donc essayé de mettre une action en place. Quand on a appris qu'il y aurait des réunions publiques on a estimé que la meilleure action à mettre en place était de se mobiliser en masse en allant à ces réunions pour exprimer notre mécontentement.

Parce que en discutant avec certaines personnes on s'est rendu compte qu'il y avait un amalgame entre ce nouveau projet de ville et le projet de la mare Pasloue qui était quant à lui déjà entériné. Les gens pensaient que c'était la même chose, on a donc fait un tract pour essayer d'être le plus clair possible.

BIM : Quelles étaient vos craintes sur ce projet ?

A.C. : Ma crainte était la disparition du complexe sportif tel que est aujourd'hui. C'est à dire un lieu sécurisé, fermé et bien entretenu, même s'il commence à être vétuste.

Ça fait des années que je suis dans le monde associatif et sportif. J'avais jamais vu un complexe sportif démantelé comme ça sans aucune contrepartie.

BIM : Quels changements auriez-vous faits dans le projet présenté en juin ?

A.C. : Déjà je n'aurais pas mis de maisons. J'aurais remplacé les deux terrains de foot par un terrain synthétique, puisqu'ils ne sont plus adaptés à la situation d'aujourd'hui. J'aurai aussi rénové les gymnases qui, on le voit bien, ont besoin d'être rénovés. C'est sûr que le complexe a besoin d'un bon coup de jeune.

Je pensais à rénover la salle polyvalente puisque l'on a besoin qu'elle soit fonctionnelle et une fois la salle polyvalente terminée, rénover l'autre gymnase. Ensuite rénover les deux terrains de foot en en profitant pour ajouter une piste d'athlétisme ou un skatepark. Enfin essayer de réaménager pour offrir une plus grande diversité d'équipements.

On a par exemple une section marche mais nous n'avons pas de club d'athlétisme. Ceux qui veulent s'entraîner sont obligés de descendre au stade Aimé Bergeal à Mantès-la-Ville. Donc faire une piste d'athlétisme je pense que ça pourrait attirer beaucoup de monde.

BIM : Le projet modifié présenté dans la lettre du maire numéro trois répond-il à vos attentes ?

A.C. : Oui on est parfaitement dans ce qu'il faut faire à mon avis. Rénover les terrains, refaire un terrain synthétique, refaire un nouveau gymnase. Je le vois avec la rénovation du collège, il aurait mieux valu le raser et en refaire un neuf, donc je pense que c'est une bonne idée.

BIM : Nous n'en n'avons pas encore parlé mais que pensez-vous du pôle multi-activités inspiré du pôle Molière au Mureaux ?

A.C. : Le pôle multi-activités pour l'instant reste en l'état, je n'ai pas vu de changements par rapport à ce pôle. Personnellement je n'en vois pas trop l'intérêt, ma crainte par rapport à cela est juste une question de financement. Je pense que la rénovation complète du complexe sportif telle que présentée dans la lettre du maire va nécessiter toute l'enveloppe budgétaire prévue au départ. Donc pourquoi pas si il y a les finances disponibles mais il y a des priorités et il faut donc les définir.

BIM : Pensez-vous que le nouveau gymnase et le gymnase du lycée permettront d'attribuer des créneaux supplémentaires aux associations souhaitant développer leurs activités ?

A.C. : Je pense qu'à partir du moment où le nouveau gymnase, qui va être créé, comportera a minima les trois salles qui existent déjà, avec une structure supplémentaire qui est le gymnase du lycée, forcément cela va nous amener des créneaux supplémentaires. Mais si on supprime l'une des deux grandes salles j'en suis moins sûr.

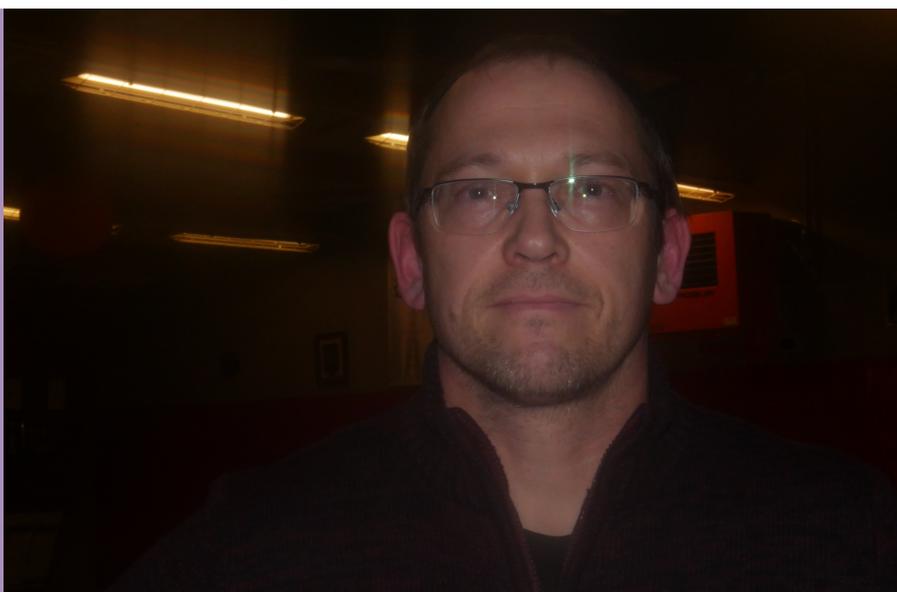
BIM : Un article paru dans la Gazette en Yvelines parle de 3 immeubles, de 70 logements, d'une RPA et d'un Lidl 2700 m² à la place de l'ancien BUT qu'en pensez-vous ?

A.C. : Pourquoi pas. Je ne me suis pas vraiment penché la dessus. Mon combat c'était le complexe sportif, j'avoue ne pas maîtriser assez la situation pour en parler. Aujourd'hui la situation du BUT doit changer si il peut y avoir autre chose à la place c'est pas plus mal. C'est une plaie qu'on ne peut pas laisser comme ça.

ALEXANDRE CHAMBORD

Je suis professeur de Mathématiques, j'habite Magnanville depuis 2000. Je suis papa de trois enfants qui utilisent le complexe sportif depuis leur plus tendre enfance et moi-même je pratique le judo à Magnanville.

[A. CHAMBORD fut une des personnes à l'origine du tract dénonçant le projet de ville en juin dernier, vous pourrez le retrouver sur notre site NDLR]



ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

LE PROJET DE VILLE DE LA MUNICIPALITÉ

Alors que "la première pierre" du projet de la Mare Pasloue sera bientôt posée, il est temps pour nous de revenir sur le projet de ville de la municipalité intitulé "Entre ville et campagne". Le Maire avait annoncé en juin dernier que des groupes de travail se réuniraient pour avancer sur ce projet et tenir compte de l'avis des Magnanvillois. Des réunions publiques avaient aussi été annoncées, probablement en décembre, pour exposer les résultats de ces séances de travail et n'ont à ce jour pas eu lieu.

Toutefois en décembre dernier une "Lettre du Maire" a été éditée à ce sujet. Voyons donc ce que prévoit maintenant ce projet. Nous ne reviendrons toutefois pas sur le projet des "Jardins de la Tour", car celui-ci est déjà acté et presque commencé.

Les gymnases

Le projet initial ne le prévoyait pas, mais grâce à la dissolution du syndicat gérant le gymnase du lycée, la commune a pu en récupérer la gestion.

Quant à l'actuel gymnase et à la salle polyvalente, le bureau d'études recruté par la mairie a conclu qu'ils n'étaient pas, pour des conditions techniques et financières, envisageable de les réhabiliter. Le problème du gymnase avait pourtant été abordé d'un point de vue différent jusqu'à présent, celui de l'insécurité et de l'impossibilité de continuer à l'utiliser, le bâtiment étant construit sur un terrain argileux et s'enfonçant dans le sol.

Il est donc question de construire un nouveaux gymnase aux normes d'accessibilité et convenant à tous, derrière les terrains de tennis couverts, et donc à l'emplacement initial du terrain de football synthétique.

La commune disposera donc de deux gymnases en remplacement des deux actuels, sachant qu'en plus des associations, du collège et des écoles primaires utilisant les gymnases aujourd'hui, le lycée viendra s'ajouter aux créneaux d'utilisation de ces équipements. On peut donc aisément penser que cela aura un impact plus que négatif pour les associations sportives utilisant ces installations, étant donné qu'il est déjà difficile de contenter tout le monde à l'heure actuelle.



L'avenir des terrains de football

Si il avait bien été évoqué la construction de logements en remplacement des deux terrains de football jouxtant le collège, cela n'est plus que de l'histoire ancienne. De nombreux Magnanvillois s'étant exprimés hostiles à ces logements aux réunions publiques. Ces deux terrains seront donc remplacés, non pas par des logements, mais par le terrain de football synthétique initialement prévu derrière les terrains de tennis couverts.

La place Mendès France

La place Mendès France n'est quant à elle pas épargnée par ce projet. Elle doit être réaménagée pour une meilleure circulation, un meilleur stationnement et plus de sécurité, mais pas seulement. Un pôle multi-activités devrait voir le jour à cet endroit, renforçant, au passage, la circulation, les difficultés de stationnements et l'insécurité régnant à certains horaires en ce lieu. Passons cela et parlons maintenant de ce pôle multi-activités s'inspirant du pôle Molière aux Mureaux.

Le pôle "comprendra différents espaces dédiés à la petite enfance, à nos ados ou encore à nos seniors à l'occasion d'échanges intergénérationnels". Difficile donc de savoir à quoi s'attendre.

Il comprendra également un nouveau restaurant scolaire devant servir aux trois écoles primaires. Il faudra donc que les enfants des écoles des Tilleuls et des Cytises s'y rendent pour se restaurer. Que se soit sur le plan du transport ou du temps de repos des enfants, on peut douter de la bienfaisance de cette idée à leur égard. Nombreux seront probablement les parents à tenter de trouver une autre solutions, pour le repas de leurs marmots.

Enfin une étude est en cours pour ajouter à ce pôle gloubi-boulga une "supérette et/ou marché de ville".

Nous nous questionnons donc sur l'intérêt de cet équipement et sur sa faisabilité. En effet, il nous semble peu probable que ce restaurant scolaire soit amorti. Il nous semble également peu envisageable de construire un bâtiment, probablement à étage(s), à cet endroit, urbanisant encore un peu plus le paysage Magnanvillois, tout en prenant en compte les difficultés déjà existantes vis à vis de la circulation.

Les liaisons douces

Les voies douces tant attendues devraient voir le jour et permettre de joindre l'espace culturel La Ferme au complexe sportif Firmin Riffaud en toute sécurité vis à vis des véhicules et également en toute tranquillité. Reste à savoir si elles seront accessibles en dehors des horaires d'ouverture du complexe sportif et à se questionner sur une nouvelle entrée au complexe sportif sachant que deux entrées sur trois sont actuellement fermées.

Certains points du projet sont donc encore très flous à l'heure actuelle, notamment l'avenir du pôle multi-activités de la place Mendès France, alors que d'autres se précisent comme la disparition des deux gymnases actuels au profit de deux nouveaux équipements.

Le projet reste en définitive peu changé par rapport à celui d'origine, mis à part sur un point, et finalement pas l'un des moindres, les logements remplaçant les terrains de football qui ont été abandonnés.

La municipalité a donc réalisé un sérieux compromis entre ses envies et les attentes des Magnanvillois en supprimant un point important dans les recettes de ce projet, mais en conservant la deuxième bête noire des administrés, le pôle multi-activités de la place Mendès France.





BIM ! c'est quoi ?

BIM c'est un magazine citoyen créé par plusieurs Magnanvillois, c'est l'acronyme de Bulletin d'Information Magnanvillois. Notre but est d'informer nos voisins sur les grands sujets et évènements de la commune. Nous essaierons le plus possible de baser nos articles sur des éléments factuels.



Magnan'gliss

En décembre dernier se déroulait la première édition de Magnan'gliss au sein de l'espace culturel de La Ferme.

Destiné à remplacer les voeux du Maire à la population par un évènement festif et convivial, Magnan'gliss fut l'occasion pour les plus jeunes de se divertir grâce à la présence d'un manège et d'une piste de luge tous deux gratuits.

Pour les moins jeunes, deux artisans proposaient à la vente leurs produits et un autre du vin chaud et de quoi se restaurer.

Les 4 z'arts et Le Colombier Magnanville ont aussi participé à ces festivités en proposant des spectacles gratuits.

Pendant le discours d'ouverture, le Maire a remercié les mécènes sans qui cet évènement n'aurait pu avoir lieu, mais également les Magnanvillois pour leur implication notamment dans le projet de ville.



Tribune Libre

Vous souhaitez faire paraître un article, faire un billet d'humeur, publier une courte fiction ? La tribune libre est faite pour vous ! Envoyez nous votre papier et il sera peut être publié dans le prochain numéro de BIM! !

Envoyez nous un email à contact@bim-magnanville.fr ou remplissez le formulaire sur notre site.



Téléthon

Les 8,9 et 10 décembre dernier, la commune, en partenariat avec plusieurs associations, organisait un week-end d'action pour le téléthon.

Malgré le froid, une vingtaine de personnes a participé à la marche aux lampions du vendredi soir, coup d'envoi de ce week-end solidaire.

De nombreuses activités ont donc été organisées par les associations Magnanilloises durant ces trois jours, notamment une soirée zumba et body-karaté qui fut le moment fort du téléthon 2017 Magnanillois.

Outre la MGA et l'ESM Karaté, l'ESM Judo et Badminton ont organisé des cours ouverts à tous.

L'ESM Marche a proposé deux parcours de randonnée familiale et le comité des fêtes proposa le deuxième temps fort de cette édition avec son traditionnel loto dont la première partie fut dédiée au téléthon.

Enfin, les pompiers de la caserne de Magnanville proposaient de s'oxygéner avec eux durant un footing de 5 ou 10km.

Vous souhaitez participer à BIM! ?

Qui dit magazine citoyen, dit citoyens. Alors si vous êtes intéressés pour participer à l'écriture de BIM, n'hésitez pas à nous contacter !

Notre adresse email : contact@bim-magnanville.fr



CONSEILS

Légende : (Pour/abstention/contre)

20/11/17

Modification du budget. (21/6/0)

Projet de souscription à une assurance permettant de couvrir les différents frais occasionnés lors des arrêts de travail, accidents de travail et arrêt maladie des employés de la commune qui sont à la charge des collectivités pour les fonctionnaires.

Autorisation du Maire à faire appel au mécénat. (27/0/0)

La municipalité souhaite organiser un marché de Noël. Plusieurs activités y seront organisées, une piste de luge et un manège seront mis à disposition des plus jeunes.

Convention foncière pour la réalisation d'un projet d'aménagement urbain. (27/0/0)

Cette convention concerne l'aménagement de la zone autour de l'ancien magasin BUT.

Chaises musicales.

Après le retrait par le Maire de l'intégralité de ses délégations à sa 1ère adjointe, le conseil municipal se voit invité à statuer sur son maintien ou non en tant qu'adjointe.

S. MARTINS n'est donc plus adjointe mais reste tout de même conseillère municipale.

Suite à la perte du mandat d'adjoint de S. MARTINS, le poste est vacant. Il est donc demandé au conseil municipal si celui-ci doit être supprimé ou non. Le conseil municipal décide de maintenir ce poste.

La majorité présente F. GONICHON, actuellement 6ème adjointe (à la communication). L'opposition n'a quant à elle pas présenté de candidat.

Suite à l'élection de F. GONICHON au poste de 1ère adjointe, le poste de 6ème adjoint est vacant. Il est proposé au conseil municipal de ne pas le conserver.

18/12/17

Avenant à la convention avec Le Colombier Magnanville (25/0/0)

Modification des modalités de versement de la subvention afin d'étaler les versements sur l'année pour faciliter la gestion de l'association.

Autorisation du Maire à dépenser 1/4 du budget investissement pour assurer la continuité de la gestion financière (25/0/0)

Avance de subvention de 25% de la subvention totale (25/0/0)

Concerne les subventions accordées à la RPA des Myosotis, à l'École des 4 z'arts, au Colombier Magnanville et au CCAS pour les mêmes raisons.

Signature du protocole transactionnel entreprise Vediaud (25/0/0)

Il est convenu de l'exempter de pénalité financière de retard en échange de l'installation d'un personnages Zoé ou Arthur près du centre de loisirs, de 3 crayons devant les écoles et de 2 panneaux d'affichage.

MUNICIPAUX

Mise à disposition des immobilisations à la Communauté Urbaine (25/0/0)

Continuité du transfert de la compétence voirie à la CU depuis janvier 2016.

Tarifs publics 2018 (22/3/0)

Révision à la hausse de 1% des tarifs applicables en 2017 et ajout des cavurnes. Le Maire exprime également sa volonté de revoir entièrement les tarifs publics durant l'année.

Reconduction du tarif élève extra-muros des classes CHAM (22/3/0)

Rapport d'utilisation du fonds de solidarité pour 2016 (25/0/0)

Cette subvention a été utilisée pour la rénovation de l'accueil de la mairie, pour la rénovation électrique de bâtiments municipaux, pour des travaux de peinture, pour des emplois d'insertions, pour des sorties pour les enfants et le club pré-ado et enfin pour la fête de la ville et de la jeunesse.

Principe de répartition des attributions de compensation GPS&O (25/0/0)

Décision modificative du budget n°4 (22/3/0)

Rectification du budget pour prendre en compte la délibération précédente.

Adaptation du tableau des effectifs (25/0/0)

Suppression et création de plusieurs postes suite aux mouvements de personnels (mais pas d'emplois).

Convention de 5 ans avec la GPS&O (25/0/0)

Convention permettant à la commune de confier l'instruction des dossiers d'urbanisme à la communauté urbaine. Le prix reste inchangé par rapport aux tarifs appliqués par la CAMY pour ce même service.

Création d'un jardin partagé (25/0/0)

Confié à l'association La Sève, celle-ci devra accompagner la création de ce potager et former les bénévoles qui seront en charge de celui-ci dans 3 ans. L'objectif est de développer la courtoisie, le lien social et de dédier une partie de la récolte au social. Il se situera près du centre de loisirs. La commune participe à hauteur de 7 500 €.

Motion à la SNCF (25/0/0)

M. RUDELLE propose une motion pour demander à la SNCF de rétablir des conditions de transport correctes dans la région, notamment sur l'axe Mantes-la-Jolie, Paris St. Lazare.

Cette motion sera envoyée au STIF et à la direction régionale de la SNCF.

Questions diverses

L'opposition interroge le Maire sur l'attractivité des classes CHAM dans le but de leur maintien, face à l'augmentation du tarif.

Le Maire appuie ce questionnement et indique qu'il s'est battu pour le maintien de ces classes, mais qu'il ne faut pas que ce soient les Magnanvillois qui les prennent en charge intégralement.

La deuxième question concerne la RPA des Myosotis et sa disparition programmée en 2020.

Le Maire y répond en indiquant qu'elle n'est plus adaptée aux personnes âgées et qu'il est projeté d'en construire une nouvelle sur l'espace de l'ancien magasin BUT.